

Le parler en langues : ses apparitions dans le monde antique. Sa persistance dans la chrétienté

Autor(en): **Lombard, Émile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **42 (1909)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PARLER EN LANGUES

**Ses apparitions dans le monde antique. Sa persistance
dans la chrétienté ¹.**

PAR

ÉMILE LOMBARD

Dans la deuxième édition de l'Encyclopédie de Herzog, on lisait encore ce qui suit sous la signature de K. Schmidt : « Le parler en langues est un phénomène appartenant en propre au temps primitif du christianisme et auquel rien, dans l'histoire de la chrétienté postérieure, ne saurait être comparé². » Cette assertion date de 1886. Même alors, elle devait paraître singulièrement hasardée à quiconque était tant soit peu au courant de la question. Il n'est pas étonnant que ce point de vue ait été abandonné par Feine, auteur de l'article *Zungenreden* dans la troisième édition du même ouvrage. Sans accorder suffisamment d'attention aux manifestations modernes, dont il se contente de dire qu'elles sont « de conscientes ou inconscientes *repristinations* de la glossolalie primitive³, » il cherche à celle-ci des analogies dans l'ancien monde et surtout il établit sa persistance au temps d'Irénée et de Tertullien, contrairement à l'affirmation de son prédé-

¹ Voir livraison de mai-juin.

² K. SCHMIDT, *Zungenreden*, Herzogs Realencyclopädie, 2^e éd., t. XVII, p. 570.

³ FEINE, *ibid.*, 3^e éd., t. XXI, p. 753.

cesseur qui prétendait que déjà vers la moitié du deuxième siècle elle avait disparu.

Ainsi que le dit très bien Du Prel, dans un chapitre où il se montre pourtant trop dominé par l'idée d'un parler en langues *étrangères*, « il en est de ce problème comme de la plupart des problèmes mystiques. On croit, quand on se décide à les étudier, avoir affaire à de rares témoignages, mais bientôt on se trouve en présence d'un ensemble de faits si vaste qu'on peut à peine l'embrasser du regard¹. »

En effet, le chercheur qui se proposerait de rassembler tous les cas de glossolalie qu'on trouve décrits ou mentionnés quelque part ne tarderait pas à être débordé par l'abondance de la matière. Ces dernières années surtout, il s'est produit assez de manifestations de ce genre dans les pays anglo-saxons, ainsi qu'en Scandinavie et en Allemagne, pour qu'on en vienne à considérer comme une réalité presque banale ce qui passait pour une dispensation archaïque et rare entre toutes². Au surplus, il n'y a pas grand intérêt à accumuler indéfiniment les témoignages. C'est en somme une impression de monotonie qui se dégage d'une pareille enquête, sitôt qu'on la pousse un peu loin; les combinaisons sont multiples, mais les mêmes types fondamentaux se retrouvent constamment. Nous n'avons pas songé, pour notre part, à raconter en quelque sorte l'histoire de la glossolalie à travers les siècles. Mieux valait s'occuper essentiellement du parler en langues des premiers chrétiens, non sans rapprocher de ces faits anciens, moins bien connus, tous les faits récents de nature à en faciliter l'intelligence.

Mais il importe aussi de situer ce groupe de phénomènes dans son contexte historique, de le rattacher autant que possible aux manifestations semblables ou connexes qui ont précédé et suivi. Il est aisé de montrer que le charisme glosso-

¹ DU PREL, *Die Entdeckung der Seele*, p. 235.

² Dans le *Journal religieux des Eglises indépendantes de la Suisse romande* (31 juillet 1909), M. H. A. Junod signale l'apparition de la glossolalie au Transvaal.

lalique n'a pas disparu avec la première génération chrétienne. En ce qui concerne ses antécédents juifs ou païens, les documents sont plus rares et les preuves moins décisives. Le peu que nous avons à citer à cet égard donne pourtant à penser qu'il ne s'agit pas de phénomènes limités à une seule religion.

I

Faits antérieurs ou étrangers au christianisme.

1. *Le prophétisme israélite.* — D'après Actes 2 : 17, Pierre, prenant la parole pour justifier les disciples de l'accusation d'ivresse et pour expliquer ce qui venait de se passer, aurait cité la parole de Joël : « Vos fils et vos filles *prophétiseront* » (*id.* v. 18). Ainsi la glossolalie se trouve assimilée à une manifestation prophétique, d'un genre peu commun dans le monde juif de cette époque, à en juger par l'étonnement des assistants. C'est en effet une opinion fort courante que les glossolales de l'Eglise primitive sont les héritiers de l'ancien prophétisme hébreu. Elle s'appuie sur le facile rapprochement qu'il y a à faire entre 1 Cor. 14 : 23 et les textes de l'Ancien Testament où un terme synonyme d'aberration mentale est employé à propos des symptômes de possession prophétique (1 Sam. 21 : 15; 2 Rois 9 : 11; Jér. 29 : 26). A la lecture de 1 Cor. 14, dit Reuss, « on se convaincra que les faits et les phénomènes qui se sont produits dans l'Eglise chrétienne, soit à son début, soit plus tard encore, n'étaient rien de nouveau, mais que l'histoire du peuple israélite fournit pour tous les analogies les plus frappantes¹. » On ne peut que souscrire à ce jugement, s'il s'agit d'automatisme et d'extatisme en général. Assurément la glossolalie procède du même genre de désintégration psychique que ces états dans lesquels le prophète « saisi par l'Esprit de Jahveh » était *changé en un autre homme* (1 Sam. 10 : 6). Mais il ne saurait être question de glossolalie toutes les fois qu'un homme paraît hors de lui, et prononce des paroles qui sem-

¹ REUSS, *Les prophètes*, t. I, p. 24, Paris 1876.

blent venir d'un autre. Il n'y a dans l'Ancien Testament, à notre connaissance, aucune mention de formes verbales nouvelles, propres aux états d'inspiration. L'apôtre Paul cite Es. 28 : 11 comme s'appliquant à la glossolalie; mais il s'agit là de tout autre chose, à savoir du langage, si dur aux oreilles israélites, des étrangers qui vont envahir le pays. « Vous ne voulez pas écouter le prophète, vous entendrez l'Assyrien¹. »

Le délire ou vertige sacré obtenu par les procédés en usage dans les écoles de prophètes ne devait guère s'accompagner que de confuses émissions de voix (cf. 2 Sam. 6 : 14, danse et cris de joie). Quand, en présence d'une troupe de *nabis* se livrant à leurs exercices accoutumés, la contagion hystérique s'empare des envoyés de Saül, puis de Saül lui-même (1 Sam. 19 : 20-24), — quand les prophètes de Baal, tout sanglants d'incisions rituelles, invoquent leur dieu à grand renfort de saltations et de clameurs (1 Rois 18 : 26-28), — nous ne voyons pas que ces transports, désignés dans les deux cas par le verbe *nibba-hitnabbe*, « prophétiser, » puissent comporter des symptômes bien caractéristiques de verbo-automatisme: les démonstrations extérieures et les effets physiques priment tout. Et quand le son de la harpe, du luth ou du tambourin provoque une manifestation prophétique *verbale*, rien ne nous dit que les oracles rendus sous cette influence extatisante ne revêtent pas la forme du langage ordinaire, comme le suppose 2 Rois 3 : 15 et ss. La vieille histoire de Balaam, bénissant alors qu'il voulait maudire (Nomb. 23-24), n'a pas davantage à être invoquée ici. C'est un exemple classique de l'aliénation du moi humain dans la prophétie (cf. Josèphe, *Ant.* IV, 6, 5; Tert. *Adv. Marc.* IV, 28), mais le parler en langues comme tel n'a rien à y voir.

Plus proches peut-être des formes rudimentaires de glosso-lalie sont les *chuchotements* (le participe *m'tsafts'fim* fait penser à des sons ténus, plutôt sifflants) et les *marmottages* qu'Esaïe signale chez les nécromants et les devins de son

¹ REUSS, *op. cit.*, p. 260.

époque (Es. 8 : 19). Les uns sont des médiums évocateurs, les autres sont « ceux qui savent, » c'est-à-dire ceux qui ont le don de prédiction¹. Il est probable que les premiers imitaient la *vox exigua* (Virg., *En.* II, 492) des habitants du Scheol (cf. 29 : 4). Mais l'imitation n'exclut pas l'automatisme, et il n'est pas nécessaire de faire intervenir ici les trucs de la ventriloquie²; une sensible modification du timbre ou du volume de la voix correspond souvent à l'invasion d'une personnalité seconde. Au reste, lorsqu'elles sont émises de cette voix faible, indistincte, des paroles quelconques peuvent être perçues comme des murmures ou de légers sifflements. Dans la scène de l'évocation de Samuel par la Pythonisse d'Endor, le mort n'est pas censé parler un langage qui diffère de celui des vivants (1 Sam. 28 : 15 et ss.).

Tout cela en somme offre plus de rapports avec les rites du chamanisme mongol qu'avec les manifestations de l'Esprit dans l'Eglise primitive. Quelques citations caractéristiques, empruntées à la remarquable monographie de Radloff, le feront voir³. On retrouvera chez les Chamanes, aussi bien la frénésie sacrée du *nebiisme* avec ses indispensables adjouvants, bruit d'instruments et danse tournoyante, que les phénomènes de dédoublement, curieux mélange de psychose et de feinte, qui distinguaient les devins et les voyants. « L'individu que le pouvoir des ancêtres voue au chamanisme⁴ ressent soudain dans ses membres une lassitude et une faiblesse qui se révèlent par un violent tremblement. Il bâille démesurément, une forte oppression étreint sa poitrine, des cris violents, inarticulés lui sont arrachés. Un frisson de fièvre le secoue, ses yeux roulent dans leurs orbites; tout à coup il bondit et se met à tourner en rond comme un possédé jusqu'à ce que, couvert de sueur, il s'abatte sur

¹ Cf. K. MARTI, *Das Buch Jesaja. Kurzer Handcommentar zum Alten Testament*, Abteilung X, Tübingen, Freiburg i. B. und Leipzig, 1900, p. 89.

² Voir *Bible annotée, Les prophètes*, t. I, p. 80.

³ W. RADLOFF. *Das Schamanenthum und sein Cultus* (Sonderabdruck aus *Aus Sibirien*), Leipzig, 1885.

⁴ L'extatisme se développe chez eux à la façon d'une affection héréditaire,

le sol en proie à des convulsions épileptiques.... Tous ces symptômes augmentent sans cesse d'intensité, jusqu'à ce que celui qui en est affligé saisisse enfin le tambour chamanique et commence à *chamaniser*¹. » Suivent des scènes d'évocation, dans lesquelles ledit tambour joue un rôle capital. Son roulement accompagne les incantations, le chant des hymnes magiques. A un moment donné, la voix du Chamane ou « Kam » se fait caverneuse et gémit la réponse de l'Esprit invoqué: *ā kam ai* (Hé! Kam, je suis là). Il lui arrive aussi, dans sa fonction d'évocateur, d'émettre d'incompréhensibles marmottages, tandis que des mouvements spasmodiques agitent tout le haut de son corps. Chez les Kirghises devenus mahométans, le chamanisme a pour représentants les *baksas*, sorciers guérisseurs dont l'extase est encore plus terrifiante que celle des Chamanes. Appelés auprès des malades, ils prononcent des mots inintelligibles et chantent à mi-voix des mélodies en s'accompagnant d'une sorte de violoncelle qui remplace chez eux le tambour.

Tous ces traits dénotent un état psychologico-religieux fort pareil à celui qui se manifestait dans la hiéromanie et la magie du temps des Juges et des premiers rois. Ici comme en Israël, ce qu'on peut être tenté de prendre pour de la glossolalie, — abstraction faite des simples cris, — se réduit à des marmottages dont le caractère demeure indéterminé. Quant aux mots incompréhensibles prononcés par les *baksas* au chevet des malades, il est possible que ce soient des phrases magiques plus ou moins altérées et dont le sens se serait perdu. Radloff dit qu'on retrouve chez ces frères des Chamanes imparfaitement islamisés de vieilles formules, — vestiges du culte des ancêtres, — qu'ils répètent machinalement, ne comprenant plus le langage dans lequel elles sont conçues². Le parler en langues comporte d'ailleurs assez souvent des emprunts pareils.

Si le prophétisme israélite s'est élevé infiniment au-dessus de ces rudiments animistes, il n'a pas cessé de devoir sa

¹ *Op. cit.*, p. 16 et suiv.

² *Op. cit.* p. 66.

principale force à des impulsions subconscientes, interprétées comme des interventions directes ou des révélations immédiates de la divinité. Sans doute la locution consacrée « Ainsi parle l'Eternel » ne doit pas être prise à la lettre, dans la majorité des cas. C'est un cliché littéraire, sous lequel on sent à vrai dire tout un fond de réalités psychologiques. Plusieurs passages des grands prophètes-écrivains évoquent avec puissance l'irrésistible contrainte dont use Jahveh à l'égard de l'homme appelé à prophétiser (Amos 3 : 8 ; Jér. 20 : 9 ; Ez. 2 : 2 ; 3 : 14 ; 8 : 1). Et il est vraisemblable que des expériences d'automatisme verbal ou autre ne sont pas étrangères aux auteurs de ces déclarations caractéristiques. Le faux prophète, d'après Jérémie, est celui qui *prend sa langue* pour débiter des oracles de sa façon (Jér. 23 : 31), alors que, dans l'inspiration vraie, c'est Jahveh qui s'empare de la langue de l'inspiré et lui met ses paroles dans la bouche (cf. 1 : 9). Mais rien de tout cela ne permet de supposer que les prophètes aient parlé, même au plus fort de leurs extases, autre chose que l'hébreu. Dans Jér. 23 : 32, la variante des LXX : οὐ διηγóυνται αὐτὰ κτλ. paraît viser des récits de songes soi-disant prophétiques qui avaient besoin d'une explication, d'un commentaire¹, mais il ne s'agit pas de communications ἐν γλώσση.

En résumé, ces textes de l'Ancien Testament nous mettent plutôt en présence de phénomènes connexes que d'analogies certaines ; les uns se rapportent à des automatismes phoniques du genre le plus fruste, les autres concernent la prophétie extatique, non le parler en langues.

Les écrits du judaïsme postérieur ne nous apprennent rien de plus. Dans le livre d'Hénoch, on trouve la même notion de l'action dominatrice et contraignante de l'Esprit (68 : 2). Un passage rappelle Rom. 8 : 15 par la mention du *cri* de l'adoration spirituelle. *Je criai à haute voix, avec l'Esprit de la force, et je bénis, je louai, j'exaltai* [le Seigneur] (71 : 11). Hilgenfeld voit dans deux endroits du

¹ Cf. FEINE, article cité, p. 754.

même écrit (14 : 2; 84 : 1) une allusion au processus automatique de la glossolalie ou à quelque chose de pareil¹. Il s'agit de paroles prononcées par le visionnaire « avec la langue de chair et avec l'haleine que Dieu a données aux hommes pour parler. » Quoique cela puisse se dire de toute parole humaine, il n'est pas interdit de supposer que l'auteur a voulu désigner de la sorte un langage dû à l'action directe de Dieu sur les organes dont il est le créateur. Mais c'est au nom d'une définition contestable et en tout cas incomplète de la glossolalie que Hilgenfeld fait du fonctionnement involontaire de la langue, la caractéristique essentielle de ce charisme.

2. *L'extatisme païen.* — Rappelant à ses correspondants de Corinthe leur condition passée, Paul leur dit : *Vous savez que, lorsque vous étiez païens, vous alliez au hasard, entraînés vers les idoles muettes* (1 Cor. 12 : 2). A quelle puissance attribue-t-il ce funeste entraînement ? Aux démons ; un autre texte (1 Cor. 10 : 20) ne laisse aucun doute à cet égard. L'idole elle-même n'est rien (cf. Es. 41 : 29; 44 : 9, 12-20; Jér. 10 : 3-5; Hab. 2 : 18; Ps. 135 : 15; 3 Macc. 4 : 16). Mais précisément parce qu'il est absurde et monstrueux de diviniser ces vains simulacres, il faut une intervention surnaturelle pour en expliquer l'attrait. Tout à fait dans la même direction d'idées, Justin (Apol. 1 : 5) et Athénagore (*Leg. pro-Christ.* 26) représentent les démons comme des *φᾶντοι θεοί* dont le fouet pourchasse de côté et d'autre le troupeau misérable des adorateurs de néant. De là à l'identification positive des esprits du mal et des divinités de l'Olympe, il n'y a qu'un pas : « les démons, avec leur chef Jupiter, » dit Tatien en propre termes (*Or. ad Graec.* 8, 36)².

¹ HILGENFELD, *Die Glossolalie in der alten Kirche*, Leipzig, 1850, p. 62.

² Actuellement encore, nos missionnaires tiennent volontiers un langage analogue. L'un d'eux, homme très instruit, auteur d'ouvrages estimés, nous disait même un jour : « Ne croyez pas qu'une idole soit tout simplement un morceau de bois ou de métal. Il y a là une puissance agissante. » Et il nous citait tel cas extraordinaire où une idole avait paru exercer un pouvoir occulte, se venger d'une profanation.

Pour Paul donc, le paganisme n'est pas seulement un ensemble de croyances fausses et d'usages pernicioeux, mais un vivant pouvoir de malfaisance (2 Cor. 4 : 4). On se trompe en croyant qu'il mentionne le mutisme des idoles pour marquer l'incapacité inspiratrice des dieux païens. L'épithète τὰ ἄφωνα, écho des textes de l'Ancien Testament qui proclament l'inanité de l'idolâtrie, est ici de pure convention et ne tire nullement à conséquence¹. L'apôtre n'ignorait pas que le paganisme avait ses inspirés; il devait seulement tenir de telles inspirations pour malignes et les assimiler à celles dont l'Eglise avait à se défendre par la διάκρισις πνευμάτων (1 Cor. 12 : 10; 14 : 29). C'est ce que professent explicitement les écrivains chrétiens postérieurs. Tatien parle des phénomènes de la mantique païenne comme d'une duperie maléfique des démons en fureur (*Or. ad Graec.* 12, 56) Théophile reconnaît dans l'« Evohé » des enthousiasmes bachiques (Εὔοι ou εὐών) le nom d'Eve, que profère encore, par la bouche de ses adeptes, celui qui fut le séducteur de la mère des humains (*Ad. Autol.* II, 28, 136). Pour Origène enfin, l'esprit qui anime la Pythie « est de la même espèce que ces démons dont beaucoup de chrétiens délivrent ceux qui en sont tourmentés » (*Contra Cels.* VII, 4). Mais dans aucun de ces textes, le parler en langues n'est proprement visé. Et 1 Cor. 12 : 2 fait plutôt allusion, d'une manière générale, aux influences funestes dont les chrétiens se sont affranchis, qu'à des phénomènes de glossolalie antérieurs à ceux dont se glorifiait l'Eglise. Dans ce cas il semble que l'apôtre, appelé à donner son avis sur les exercices des glossolales et soucieux d'établir entre le passé et le présent une solide barrière, se serait expliqué avec plus de précision. Il est déjà fort intéressant qu'il ait eu le sentiment d'une connexion psychologique entre les deux sphères d'inspiration. Plus loin, voulant évoquer une idée de sonorité vaine et creuse, il nomme l'airain qui résonne et la cymbale qui retentit (1 Cor. 13 : 1). Or, on faisait dans les cultes or-

¹ Cf. LIETZMANN, *in loco*.

giaques un grand usage de ce genre d'instruments. Le son pénétrant de la flûte (βόμβυξ ou ἄλλος, cf. 1 Cor. 14 : 7), avec le cliquetis des crotales et le grondement des tympanons, servait aussi à mettre les fidèles de Bacchus et de la déesse phrygienne dans l'état voulu d'hystérie collective¹. Mais ces coïncidences de termes musicaux, peut-être bien intentionnelles de la part de Paul, ne prouvent pas que dans son idée l'exact pendant de la glossolalie chrétienne existât chez les inspirés dyonisiens. Il a pu vouloir dire, simplement : « Autant vaudrait la bruyante musique si chère aux fanatiques du paganisme, que votre parler en langues qui retentit sans édifier. Ce sont vos cymbales à vous, vos flûtes ensorcelantes, c'est un enivrement sonore dont l'Eglise ne reçoit nul bien. » En fait, les bacchants et les bacchantes, entraînés dans le tournoiement de leurs rondes vertigineuses, ne préféreraient guère que d'assourdissantes clameurs. Les invocations εὐοῖ, σαβοῖ (Dém., *Or. de cor.* I, 313, 20), sont plutôt des cris que des mots.

Ces cris, tout en ayant la valeur d'un rite, servent d'expression, on peut dire d'exutoire, à une poussée émotive intense. Avant même de passer pour le dieu du vin et de l'ivresse alcoolique, Bacchus fut le dieu des transports sacrés. On se souviendra à ce propos d'Actes 2 : 13 (*ils sont pleins de vin doux*) et d'Eph. 5 : 18, qui met « non pas seulement en opposition, mais bien aussi en parallèle² » l'ébriété et l'inspiration : *Ne vous enivrez pas de vin, ... mais soyez pleins de l'Esprit.*

¹ Voir Strabon X, 469-471, avec citations de Pindare et des *Hōwvoí* d'Eschyle. Cf. ROHDE, *Psyche*, 2 Aufl., Freiburg i. B., Leipzig und Tübingen, 1898. T. II, p. 9. — Originaire de la Thrace, et étroitement apparenté au corybantisme phrygien, le culte bachique s'était profondément implanté dans toute la Grèce. (Sur son existence à Corinthe et à Sicyone, voir Pausanias II, 2, 5-6; 7, 6). Rohde y voit avec raison une variété nationale d'un type religieux universel (*Op. cit.*, p. 1 et ss., 38 et ss.). On le trouve associé au culte d'Apollon, ainsi qu'à l'orphisme, dont l'influence dans le monde grec était si grande au moment où le christianisme y fit son apparition. La cithare, que Paul nomme à côté de la flûte, est l'instrument classique apollinien.

² LUEKEN, in *Die Schriften des N.-T.*, II. Band, 2 Aufl., p. 367.

C'est aussi par ce qu'elle a de commun avec l'extatisme en général, plutôt que par sa nature spéciale, que la glossolalie se rapproche de la mantique grecque. Rohde a démontré que celle-ci devait son caractère extatique à l'influence de Dionysos¹. Comme la frénésie dionysiaque (ὄργιασμός = μανία, κατοχή, ἐνθουσιασμός), les extases prophétiques des devins et des pythonisses procèdent d'un état psychique évidemment analogue à celui dans lequel les glossolales pouvaient être qualifiés de *μαινομενοί* (1 Cor. 14 : 23). Selon le mot d'Héraclite (cité par Plutarque, *De Pyth. or.* 6, 397 A), la Sibylle parlait *μαινομένῳ στόματι*. Et l'on sait que la physionomie de cet être légendaire réunit des traits fort réels, observés d'après nature chez les prophétesses hystériques qui rendaient leurs oracles dans un transport plus ou moins inconscient. Le terme *μαίνεσθε*, dans le contexte où Paul l'introduit, doit se prendre au sens profane. L'ironie des non-croyants désigne ainsi la vulgaire aberration mentale, et non pas le délire religieux, la hiéromanie. Mais indirectement, par l'intermédiaire de cette notion d'extravagance quelconque, — les symptômes extérieurs prêtant de part et d'autre à la confusion, — le pneumatisme chrétien se trouve relié à l'enthousiasme orgiastico-divinatoire.

Pour serrer la comparaison entre les manifestations de la glossolalie et celles de la mantique, il faudrait être plus renseigné sur la nature primitive des mots ou des sons qui, proférés en extase par le sujet vaticinant, étaient recueillis pas des interprètes également appelés prophètes et rédigés par eux sous forme de vers. C'est un lieu commun chez les Anciens que les réponses des dieux sont souvent d'une obscurité si grande et d'une telle ambiguïté que l'application qu'on en fait a de grandes chances d'être erronée (Cic. *De div.* II, 56 : *ut interpretes egeant interprete, et sors ipsa ad sortes referenda sit*. Dion Chrys., *Or.* X, 303 : ἀσαφῆ τὰ τῶν χρησμῶν ἐστὶ καὶ πολλοὺς ἤδη ἐξηπάτηκε). Mais le tout serait de savoir quel rapport de forme il peut y avoir entre les sentences que l'an-

¹ ROHDE, *op. cit.*, II, p. 56 et ss. Cf. Euripide, *Bacch.*, 291 et ss., et Plutarque, *De Ryth. or.* 10, 399 A : Σίβυλλαι καὶ βάκιδες.

tiquité nous a transmises sous le nom d'oracles et le premier jet du verbo-automatisme mantique. Sans parler des cris inhumains qui leur échappaient (*nec mortale sonans*, Virg, *En.* VI, 50), les propos des sibylles intrancées devaient être plus ou moins inintelligibles, puisqu'une interprétation était de rigueur. C'est ce que suppose aussi l'expression proverbiale *μαινομένων στόματι φθέγγεσθαι*. Rappelant ce mot, Jamblique déclare que les paroles émises dans le délire divin ne sont pas comprises de ceux qui les prononcent (*De myst. Aeg.*, III, 8); et ceci est dit, sans doute, pour marquer l'inconscience qui caractérise cet état; mais il semble aller de soi que ces paroles, proférées « d'une bouche délirante », n'offrent pas en elles-mêmes de sens satisfaisant.

Cependant il n'y a rien là qui ne puisse s'appliquer à toutes sortes de phrases décousues et de discours incohérents aussi bien qu'à des formations glossolaliques typiques. Par contre Plutarque donne quelques exemples des expressions étranges que la Pythie mêlait anciennement à ses oracles : « La Pythie dut, par la volonté du dieu, cesser d'appeler ses compatriotes *πυρικόους*, les Spartiates *ὀφιοβόρους*, les hommes *ὀρεῖνες*, les fleuves *ὀρεμπότας*. » Cette dernière épithète se comprend facilement, soit qu'on traduise *qui abreuve les montagnes*¹ ou au contraire *qui s'abreuvent des montagnes*, qui en absorbent l'humidité. *Πυρικοί* est une allusion probable à l'empyromancie, exercée à Delphes par un collège de prêtres appelés *Πυρικοί*². *ὀφιοβόροι*, *dévoreurs de serpents*, doit s'expliquer comme la forme voisine *ὀφιοδείροι*, qui provient d'après Aristote (*De mir. ausc.*, c. 23) de ce que les Lacédémoniens s'étaient nourris de reptiles pendant une grande disette³. Quant à *ὀρεῖνες*, c'est une énigme à dérouter les exégètes les

¹ Bétolaud, dans sa traduction des *Œuvres morales*, Paris 1870, II, p. 357.

² Hésychius, s. v. (Ed. Alberti, Ludguni Batavorum, 1766, t. II, 1086).

³ D'après Porphyre *Abst.* I, 24 (cité par LOBECK, *Aglaophamus*, Regimontii, 1829, t. II, p. 845 k) il s'agirait d'un épisode du « retour des Héraclides ». C'est dire que l'origine de cette épithète remonterait à une antiquité légendaire. M. Salomon Reinach n'hésiterait sans doute pas à l'expliquer par quelque ancien rite totémique perdu de vue à l'époque d'Aristote.

plus subtils¹. Quelle que soit l'incertitude partielle de leur étymologie, ces vocables bizarres sont, linguistiquement, des mots grecs. Mais, par leur singularité, leur obscurité ou leur archaïsme, ils rappellent à n'en pas douter ceux qui se substituent aux termes de la langue vulgaire dans certains états subconscients.

D'autre part, le don de xénoglossie passe pour avoir été associé çà et là au don de divination. Hérodote (VIII, 135) rapporte en le qualifiant de très extraordinaire (Θαῦμα μέγιστον) un fait qui lui fut conté par les Thébains. Un nommé Mys, d'Europos en Carie, envoyé par Mardonius, était arrivé à Akraephia pour consulter l'oracle d'Apollon Ptoos. Il venait de pénétrer dans le *hieron*, accompagné des trois magistrats désignés par le peuple pour transcrire les réponses du dieu, quand le prophète (c'est un homme, un inspiré, qui joue ici le rôle de la Pythie) se servit tout à coup d'une langue barbare. Etonnement et perplexité des interprètes officiels, accoutumés à l'entendre parler grec. « Mais l'Européen Mys, s'emparant de la tablette qu'ils portaient, y inscrivit les paroles du prophète et déclara qu'il avait rendu son oracle en langue carienne. » La précision de cette anecdote² donne à penser qu'elle n'est pas sans quelque fondement historique. Une réponse du prophète a pu être émise sous la forme et dans les circonstances voulues pour qu'on y voie un fait de polyglottisme miraculeux.

Avec Lucien, dont le témoignage est du plus haut intérêt pour notre étude, nous descendons jusqu'au temps de Marc Aurèle et de Commode. A cette époque, malgré le scepticisme des philosophes et les édits des empereurs, la divination libre florissait et jouissait d'un grand crédit auprès des foules

¹ On trouvera dans Hésychius (II, 776) ὀρεῖνες = ἄνδρες. Alberti¹ ajoute en note: *Id est ὀρεσκῶν, [ut. inf.] ὀρέστεροι, montani. Sed respicit forte ad Pythiæ oraculum apud Plutarch. ὀρεάνας τοῦς ἄνδρας adpellans. Voir encore LOBECK, op. cit., p. 845-846, note m.*

² Pausanias la reproduit en abrégé. (IX, 23,3.) Un passage de Plutarque s'y rapporte (*De def. or.*, 5,411); mais ce texte est très altéré et d'une interprétation douteuse,

superstitieuses. Sous la plume satirique du sophiste de Samosate, Alexandre d'Abonouteichos est devenu le type et la caricature du genre. Tout chez cet homme, à en croire son biographe, s'expliquerait par l'imposture. C'est un point de vue; peut-être le charlatanisme n'a-t-il fait, dans ce cas comme dans bien d'autres, qu'exploiter, en y ajoutant le prestige de ses supercheries, certains dons psychiques réels, — disposition à l'automatisme, facultés télépathiques, pouvoir de suggestion. Quoi qu'il en soit, nous avons à relever dans l'histoire du « faux prophète » paphlagonien des traits qui tendraient à prouver que le parler en langues était de tradition chez les devins et les prédiseurs. Un imposteur ne se serait pas donné la peine de simuler ce qui n'aurait pas été consacré par des manifestations authentiques.

Alexandre usait, dit Lucien, de beaucoup de circonspection dans ses réponses. Les unes étaient équivoques, ambiguës, afin que de toutes façons elles parussent se réaliser, les autres absolument obscures; « car cela aussi lui paraissait convenir à des oracles. » (*Alex. seu pseudom.*, 22.) Cette notion d'obscurité n'est pas définie suffisamment, mais voici qui est plus explicite (il s'agit des artifices mis en œuvre par le fourbe, lors de ses débuts dans sa ville natale): « Proférant certains termes inintelligibles, hébreux peut-être ou phéniciens, il acheva d'en imposer à ces gens, qui ne comprenaient mot de ce qu'il disait, à cela près qu'ils l'entendaient mêler à toutes ces élucubrations les noms d'Apollon ou d'Asklépios » (c. 13.) Des mots d'origine ou d'apparence étrangère, dont le sens n'est compris par personne, mais au milieu desquels reviennent, comme un refrain mystique, certaines invocations à la divinité, — quoi de plus conforme aux tendances et aux procédés de la glossolalie? C'est à une sorte de pseudo-langage ou de contrefaçon linguistique qu'on pensera ici. Ailleurs il est dit qu'Alexandre répondait souvent en syriaque ou en celtique aux barbares qui l'interrogeaient dans ces langues. Mais il avait soin alors de mettre un long intervalle entre la remise des tablettes et celle des réponses, qui se donnaient également par écrit, pour qu'il lui fût pos-

sible de recourir à un traducteur. « Tel fut, dit Lucien, cet oracle rendu à un Scythe : Μόρφι ἐβάργουλις εἰς σκιὴν χνέγγικραγκ λείψει φάος » (c. 51). Les mots εἰς σκιὴν... λείψει φάος sont du grec et peuvent signifier : « Pour les ténèbres [il] abandonnera la lumière » (ce serait donc une prédiction de mort). Quant aux vocables rébarbatifs qui composent le reste de l'oracle, *morphi ébargoulis... chnegchikrangk*, il faudrait être ferré en langue scythe pour dire ce qu'ils signifient, — s'ils signifient quelque chose. Au reste il y a des variantes qui montrent la vanité de toute tentative d'explication¹. Il nous suffit de constater que la connaissance feinte des langues étrangères est signalée chez cet Alexandre, en qui Lucien ridiculise bien des traits qui appartiennent au type général et traditionnel du *mantis*.

C'est au contraire dans la ferme conviction de l'authenticité des faits miraculeux qu'il rapporte, et dans le vif désir de glorifier son héros, que Philostrate fait dire à Apollonius de Tyane : « *Je sais (ou je comprends) toutes les langues sans en avoir appris aucune.... Ne t'étonne pas* (le sage s'adresse à Damis) *si je connais toutes les langues des hommes; j'ai même connaissance de ce qu'ils taisent.* (*Vita Apoll*, I, 19.) Eusèbe (*Contra Hieroclem*, 14) remarque déjà que cette assertion est contredite par la suite du récit, puisque plus loin (II. 26) Apollonius se sert d'un interprète pour parler au roi Phraorte. Il est vrai que les expressions citées semblent se rapporter plutôt à la compréhension intuitive qu'à l'emploi même des idiomes étrangers. Quoi qu'il en soit, on doit admettre qu'il s'agit d'une faculté souvent mise au nombre de celles que la légende attribuait aux inspirés païens. Rien n'autorise à voir dans la mention de ce don un simple pastiche d'Actes 2².

Le texte dont il nous reste à parler n'est pas sans rapport

¹ Μορφεὺ βαργούλω ἰσχύ ἀγχινέχιψι φάος οὐ μορφήν εὐβάργουλις εἰς κακίαν χνέγγι κραγή κτλ.

² Cf. CHASSANG, *Apollonius de Tyane. Sa vie, ses voyages, ses prodiges, par Philostrate, et ses lettres, ouvrages traduits du grec avec introduction, notes et éclaircissements*, 2^e éd., Paris, 1862, p. VIII, XII, 430-431.

avec celui où Lucien accuse Alexandre d'avoir volontairement assemblé des mots intelligibles pour frapper l'imagination de ses concitoyens. C'est un fragment de Celse, cité par Origène (*Adv. Cels.* VII, 9), et dont la portée a été très bien mise en lumière par Weinell¹. Le célèbre adversaire du christianisme raconte qu'il a rencontré en Palestine ou en Phénicie des individus qui « font très facilement et pour n'importe quelle cause les mêmes mouvements que les diseurs d'oracles. » Se targuant d'une autorité divine, ils promettent la félicité à ceux qui les écoutent, et menacent les récalcitrants du feu éternel. Puis ils ajoutent « *des paroles inconnues, extravagantes et absolument incompréhensibles* (ἄγνωστα καὶ πάροιστρα καὶ πάντῃ ἄδηλα). *Nul homme doué de raison ne saurait trouver un sens à ces propos obscurs, car ils n'en ont point.* Mais le premier ignorant, le premier imposteur venu, est à même d'en faire l'application qu'il veut à quelque propos que ce soit. » Voilà, sous sa couleur caricaturale, une caractéristique on ne peut plus claire du pseudo-langage associé à l'interprétation des langues. Pour Celse comme pour Lucien, il n'y a qu'une explication valable du phénomène, la simulation. Il assure que ces individus, poussés à bout, lui avouèrent que tout était pure comédie de leur part. Mais, à supposer que ceux à qui il eut affaire fussent bien des simulateurs, toujours est-il que personne n'aurait cru devoir recourir à ce parler étrange s'il n'y avait eu des précédents autorisés, des cas antérieurs et notoires où la manifestation s'était spontanément, automatiquement produite.

Reste à savoir à quelle religion appartenaient ces prophètes que Celse envisage comme des exploiters sans scrupules. Origène lui reproche, à juste titre, de laisser ce point dans l'indécision (VII, 8). La terminologie qui leur est prêtée donnerait à penser que ce sont des chrétiens. Ils emploient le *je* déifique, à la manière des inspirés montanistes²; aussi Ritschl les assimile-t-il à ces derniers³. Cependant Celse dit

¹ WEINELL, *Die Wirkungen*, p. 76.

² Ἐγὼ ὁ Θεός εἰμι ἢ Θεοῦ παῖς ἢ πνεῦμα Θεῖον.

³ RITSCHL, *Die Entstehung der altkatholischen Kirche*, 2. Aufl., Bonn 1857, p. 490.

qu'on les rencontre « soit *dans les temples*, soit hors des temples, les autres mendiant dans les villes et dans les camps, » expressions qui s'appliquent mieux, on en conviendra, à des professionnels de la divination païenne. Il n'est pas impossible que la couleur chrétienne des discours qu'ils sont censés tenir soit le fait du polémiste anti-chrétien, désireux de convaincre par analogie d'inanité et d'imposture les prophéties dont le christianisme se prévalait. A cette époque d'ailleurs, sur le terrain commun de la superstition populaire, de curieux contacts devaient s'établir entre les charismes de la foi nouvelle et les manifestations extatiques des anciennes religions.

II

Témoignages chrétiens postérieurs. Le montanisme et l'orthodoxie.

La glossolalie a persisté dans la chrétienté après l'époque des apôtres ; du moins peut-on établir qu'elle a continué à s'y manifester par intermittences. Mais il faut éviter l'erreur qui consiste à la faire intervenir partout où la prophétie extatique est mentionnée. Ainsi les prophètes de la Didaché ne sont pas des glossolales, quoiqu'ils parlent *ἐν πνεύματι* (Did. 11 : 7).

L'appendice inauthentique de l'Evangile selon saint Marc met le charisme glossolalique au nombre des miracles qui, selon la promesse du Maître, doivent signaler l'activité des disciples. *Ils parleront des langues nouvelles*, *γλώσσαις λαλήσουσιν καιναῖς* (Marc 16 : 17). On n'est pas sûr de ce qu'il faut entendre par là ; des langues peuvent être nouvelles en ce sens que ceux qui les parlent les ignoraient auparavant, et nous aurions ainsi l'équivalent des « langues étrangères » du récit des Actes. Elles peuvent aussi être nouvelles absolument, c'est-à-dire ne ressembler à aucune langue connue et comprise ; il s'agirait alors de la glossolalie que visent les textes de Paul. Au reste rien n'est plus explicable qu'une confusion entre ces deux sens. Le fragment Marc 14 : 9-20 est postérieur

à nos Evangiles canoniques, le quatrième y compris. L'auteur, — peut-être le presbytre Aristion, — connaît probablement aussi le livre des Actes, ce qui ne signifie pas que sa notion du parler en langues ne puisse provenir d'ailleurs. Mais rien ne permet d'affirmer qu'il mentionne ce don autrement qu'à titre rétrospectif.

Justin affirme que les charismes pneumatiques se manifestaient de son temps (*Dial. c. Tryph.* 88). Mais il en donne une liste (*ibid.* 39) qui est une combinaison d'Esaië 11 : 2 et de 1 Cor. 12 : 7-10 et où la glossolalie ne figure pas. Irénée la mentionne en revanche comme une réalité contemporaine. A ce point de vue il n'y a rien à tirer des textes où il se borne à rappeler le récit des Actes, en adoptant la conception du rédacteur : *Quem [spiritum] et descendisse Lucas ait post ascensum Domini super discipulos in Pentecoste, ... unde et omnibus linguis conspirantes hymnum dicebant Deo, Spiritu ad unitatem redigente distantes tribus et primitias omnium gentium offerente patri* (III, 17, 2 ; cf. 12, 1). Mais dans un autre passage (V, 6, 1) il fait l'importante déclaration suivante à propos des charismes pauliniens : « De même nous entendons beaucoup de frères dans l'Eglise qui possèdent des dons prophétiques, *parlent en toutes sortes de langues par l'action de l'Esprit* (παντοδαπαῖς λαλούντων διὰ τοῦ πνεύματος γλώσσαις), font paraître au jour les secrets des hommes et expliquent les mystères de Dieu. » Comme on le voit, alors que Paul sépare nettement la prophétie du charisme des langues, ce dernier semble mis ici au nombre des prérogatives prophétiques. Et cette divergence augmente naturellement la valeur du témoignage. L'expression παντοδαπαῖς γλώσσαις peut s'entendre dans le sens des γένη γλωσσῶν de 1 Cor. 12 : 12, 28 (formes ou variétés de langage inintelligible). Il n'y a pas de raison pour ne pas prendre au sérieux les mots *nous entendons beaucoup de frères dans l'Eglise*... Irénée donc aurait été témoin ou aurait eu connaissance de véritables faits de glossolalie, qui se seraient produits sur le sol chrétien, en dehors des hérésies dont il fut l'adversaire. Nous ne croyons pas qu'il faille tenir pour tendancieuse la substitu-

tion de *προφητεύοντας* à *λαλοῦντας γλώσσαις* dans la citation qu'il fait d'Actes 11 : 46 (III, 12, 15), puisque ailleurs il emploie ce terme sans scrupule et très favorablement.

Mais Tertullien est autrement précis. « Que Marcion, s'écrie-t-il dans sa polémique contre le célèbre gnostique, que Marcion fasse voir les dons de son Dieu ! [Qu'il nous montre] des prophètes qui parlent, non selon la raison humaine, mais par l'Esprit de Dieu, qui annoncent l'avenir et révèlent les secrets du cœur ! Qu'il produise un psaume, une vision, une prière, — j'entends [une prière] spirituelle, [prononcée] en extase, c'est-à-dire hors de sens, — si une interprétation de la langue (*interpretatio linguae*) est donnée ! » (*Adv. Marc.* V, 8) Ce passage est remarquable autant par sa foncière concordance avec les données pauliniennes que par les traits d'originalité qui interdisent d'en faire un simple emprunt. Ainsi il est évident que Tertullien accentue le côté extatique de la prophétie beaucoup plus que ne le fait Paul, et attribue à l'extatisme comme tel une valeur apologétique et démonstrative qui n'est point dans les idées de l'apôtre, — tout en demandant aussi une « interprétation » qui détermine, lorsque c'est nécessaire, le sens et la nature de ce qu'on a entendu.

Pas besoin d'insister sur la conformité des expressions *oratio spiritalis* et *προσεύχεσθαι τῷ πνεύματι* (1 Cor. 14 : 14-15). L'épithète *spiritalis*, avec son commentaire *in ecstasi, id est amentia*, doit aussi s'appliquer indirectement au « psaume », qui ne saurait être dans ce contexte le *ψάλλειν τῷ νοῒ*. En revanche le mot *visio* étonne, et semble tout d'abord introduire ici une notion hétérogène. Cependant on constate en y regardant de près que le don des visions est en corrélation fréquente avec la glossolalie comme avec les autres charismes verbaux.

Tertullien connaissait des visionnaires remarquablement doués. Il parle d'une sœur qui tombait en extase pendant l'office dominical, conversait avec les anges, quelquefois même avec le Seigneur, voyait et entendait des mystères et lisait dans tous les cœurs. Ses visions, qu'elle racontait après

le culte, se rapportaient notamment aux sujets traités par le prédicateur. (*De animâ*, 9). Il s'agit, dans le cas de cette sœur, d'entretiens mystiques qui restent silencieux; les autres personnes n'en sont informées que par le récit qu'elle en fait après coup. Mais certains visionnaires prononcent pendant l'extase des paroles révélatrices de ce qu'ils voient et entendent. Ainsi sainte Elisabeth de Schoenau: « Comme j'avais dit ces choses, et que j'étais entièrement revenue à moi, *je ne savais pas que j'avais révélé ma vision* [vision relative à une vieille nonne qui devait mourir trois jours après: apparition de la Vierge, de saint Benoit, de deux anges, ceux-ci défendant la mourante contre des démons en forme d'animaux]. Appelant en secret la supérieure, je commençai à lui narrer ce que j'avais vu. Mais elle avoua *qu'elle avait tout entendu de ma bouche* (cap. LXIV). Une autre fois, malade elle-même pendant une absence de l'abbé, Elisabeth le vit apparaître, s'entretint avec lui et reçut de lui l'extrême onction: « La supérieure qui avait entendu toutes mes paroles, me demanda avec qui j'avais causé. Je lui dis: « Monseigneur l'abbé ne vient-il pas d'être ici et de me » donner l'onction? » Elle affirma n'avoir vu personne. Je compris alors que j'avais eu une vision spirituelle » (c. LXV). Voilà donc bien une extase *parlée*, mais le langage de la sainte n'offre rien d'extraordinaire, si ce n'est peut-être la meilleure qualité de son latin, tandis que certaines voyantes modernes usent d'idiomes de leur invention pour s'entretenir avec les esprits ou avec les habitants des espaces planétaires.

Sans penser à des productions glossolaliques aussi perfectionnées, on peut admettre qu'au temps de Tertullien le parler en langues était parfois en rapport avec des processus visionnaires. Rappelons les expressions *λαλεῖν Θεῷ* et *ταῖς γλώσσαις τῶν ἀγγέλων λαλεῖν* (1 Cor. 14 : 2; 13 : 1). Chez Tertullien comme chez Paul il est question de paroles ineffables, mystérieuses, que les extatiques entendent dans leurs ravissements (*ἄρρητα ῥήματα ἀκούειν*, 2 Cor. 12 : 4 = *audire sacramenta*, Tert., *De anima*, loc. cit.) Un oracle de Prisca dit éga-

lement « [Les purs] ont des visions, et inclinant leurs visages, ils entendent distinctement des paroles aussi salutaires qu'impénétrables » (*voces audiunt manifestas, tam salutare quam occultas*, Tert., *De exhort. cast.* 10). Il est probable que toutes ces expressions se rapportent à des images verbales extrêmement confuses, comme nous en percevons parfois dans nos rêves. L'extatique en garde une impression profonde, avec l'illusion d'avoir compris ; mais il est incapable de répéter quoi que ce soit. D'où l'idée d'un veto divin opposé à la divulgation des divins arcanes (ἡ οὐκ ἐξόν ἀνθρώπων λαλῆσαι, 2 Cor. 12 : 4)¹. Que la perception de ces prétendues paroles s'accompagne de mouvements d'élocution, et l'on aura une glossolalie du genre pseudo-verbal, suite de mots ou de syllabes incompréhensibles (comp. λαλεῖν μυστήρια, 1 Cor. 14 : 2).

Dans la phrase de Tertullien qui a nécessité cette digression (*Adv. Marc.* V, 8), le mot *visio* peut donc désigner par métonymie soit en général les paroles relatives à la vision (élocution simultanée ou récit postérieur), soit plus spécialement, et dans un sens plus conforme au contexte, une *émission glossolalique associée à une représentation visionnaire*. Le souvenir plus persistant laissé par la vision comme telle fournirait l'interprétation rétrospective des mots proférés pendant l'extase. Ainsi, sans aller jusqu'à faire rentrer sous la rubrique *lingua* les dons prophétiques mentionnés à la phrase précédente, nous serions d'accord avec Hilgenfeld pour admettre que dans l'énumération de Tertullien la « prière, » nommée en dernier, n'est pas seule visée comme « langue » à interpréter. Rien ne s'oppose à ce que les mots *si qua linguæ interpretatio accessit* soient rapportés aux trois désignations qui précèdent².

D'ailleurs, si même il n'était question d'interprétation qu'à propos de l'*oratio spiritalis*, ce passage ne nous prouverait pas moins de la façon la plus péremptoire que la glossolalie florissait du temps de Tertullien, et dans des cercles

¹ Cf. WEINEL, *op. cit.* p. 163.

² Cf. HILGENFELD, *op. cit.* p. 124.

religieux qui lui tenaient de près. Autrement son défi à Marcion n'aurait aucun sens. C'est que Tertullien avait fortement subi l'influence du montanisme, qui eut partout pour effet de donner aux manifestations charismatiques un regain de faveur et un élan nouveau. Voici comment l'Anonyme cité par Eusèbe raconte les débuts de cette hérésie: « Là [à Ardaban] on dit que sous le gouvernement de Gratus, proconsul d'Asie, un des néophytes, du nom de Montanus, travaillé dans son âme par une ambition démesurée, donna libre accès en lui à l'Adversaire. Possédé d'un esprit, il se mit soudain, dans un transport d'extase, à vaticiner et à *proférer des mots étranges* (ἐνθουσιᾶν ἄρξασθαι τε λαλεῖν καὶ ξενοφωνεῖν), prophétisant d'une manière contraire à l'usage établi et à la tradition de l'Eglise » (H. E. V, 16, 7). Toutes réserves doivent être faites quant à l'existence de ce type prophétique traditionnel. violemment hostile au montanisme, l'écrivain anonyme y dénonce un mode d'inspiration que sa nouveauté condamne et qui ne peut provenir que du Malin. Mais, quelque tendancieuses qu'elles soient, ces lignes sont significatives. Le langage extatique de Montanus est une *xénophonie*, un verbiage insolite et qui semble étranger. L'entrée en scène des deux émules féminins de Montanus est décrite en termes analogues. Remplies du mauvais esprit, ces femmes parlent *inconsciemment, d'une façon intempestive et bizarre*, tout comme le dit Montanus (ἐκφρόνως καὶ ἀκαίρως καὶ ἄλλοτριωτρόπως ὁμοίως τῷ προειρημένῳ. *Ibid.* 16, 9).

Nous ne possédons malheureusement aucun spécimen de ce parler en langues, pas plus que de celui de l'époque apostolique. D'après Hilgenfeld, les oracles montanistes qui nous ont été conservés ne seraient pour la plupart que l'interprétation de sentences primitivement inintelligibles¹. Cette opinion est dénuée de fondement, et l'on doit sur ce point donner raison à Bonwetsch². D'autant plus que la parole de *Prisca carnes suat et carnem oderunt* (Tert. *De res. carn.* 11), où Hilgenfeld veut voir une authentique glossolalie, ne se

¹ HILGENFELD, *op. cit.*, p. 125 et ss.

² BONWETSCH, *Die Geschichte des Montanismus*, Erlangen 1881, p. 58.

distingue par rien de spécial de celles qu'il prétend ne pas nous avoir été transmises sous leur forme originale. Assurément une explication n'est pas de trop pour apprendre à un profane que cette petite phrase vise les gnostiques qui niaient la résurrection de la chair. Mais c'est abusivement qu'on assimile au parler en langues tout ce qui est énigmatique et sibyllin. Pour que cette assimilation s'impose, il ne suffit pas que le sens soit peu clair, il faut que les mots eux-mêmes s'écartent du vocabulaire normal. Les oracles montanistes que nous connaissons appartiennent au genre prophétique, quoiqu'ils fussent prononcés dans un état d'extase qui les éloigne de la prophétie comprise à la façon des textes pauliniens. Le montanisme n'en a pas moins eu sa part de manifestations glossolaliques, les assertions de Tertullien et le récit de l'Anonyme en font foi; mais la nature même de ces émissions les rend moins propres à être recueillies et conservées.

Par contre Weinel a pu signaler comme offrant un grand rapport avec la glossolalie certaines formules d'invocation usitées chez les gnostiques et dont on trouve dans les papyrus magiques l'équivalent extra-chrétien¹. A côté de mots reconnaissables comme ζωή, ce sont des juxtapositions vocales absolument amorphes (ωωω, ηηη, εεε) et des pseudo-vocables où les mêmes lettres, les mêmes syllabes se reproduisent en toutes sortes de combinaisons allitérantes (ζωζηζαζ ζαωζωζ χωζωζ — σαζαζα αιω ζα ηζη ζωζωμαζα θρωζωεζ αχωζηω², etc.) Dans l'exemple que Lietzmann emprunte au recueil des papyrus de Londres, on remarquera des noms empruntés à l'hébreu (ιαω = יהוה; ελωαι = אלהי; ιηωρ = יאר) et des déformations de véritables mots grecs: ερεπνευ (πνεῦμα); μαρμαραχαδα (μαρμαίρω); αναξιβοα (ἀναξ — βοῶ³), etc. On a objecté que ces textes bizarres ne font que reproduire ou qu'imiter des noms de dieux dont on se servait en Egypte et dont l'incompré-

¹ WEINEL, *op. cit.*, p. 77.

² C. SCHMIDT, *Gnostische Schriften in Koptischer Sprache*, Leipzig, 1892 (*Texte und Untersuchungen*, VIII, 1. 2.) p. 216, 221, etc.

³ *Pap. Lond.* I, N° 121, p. 102, cité par LIETZMANN, p. 141.

hensibilité voulue passait pour assurer aux prières un maximum d'efficacité¹. Mais une manifestation automatique peut bien obéir subconsciemment à des idées préconçues et s'adapter dans sa spontanéité apparente à des procédés de convention. D'autre part ces textes présentent avec la glossolalie pseudo-verbale, telle que nous la connaissons par d'authentiques spécimens, une analogie de forme qui a son intérêt en elle-même. Cet intérêt subsiste s'il s'agit de vocables fabriqués de sang-froid d'après une recette traditionnelle, ou consciemment empruntés à de vieux rituels. Dans ce cas la question n'est que reculée; on peut se demander si ce n'est pas sous l'influence de certains phénomènes psychiques qu'une vertu surnaturelle a été attribuée aux formules abracadabrantes et aux termes qui défient la compréhension. Mais il ne convient pas d'insister davantage, nos renseignements à cet égard n'étant pas suffisants.

L'histoire de la glossolalie dans l'ancienne Eglise finit avec la crise montaniste. C'est alors que fut avancée cette proposition, conforme aux vues de l'apôtre Paul, mais fort opposée à la tendance constante du christianisme populaire: *Le prophète ne doit pas parler en extase* (Eus. H. E. V, 17, 1). Il est impossible au point de vue orthodoxe d'appliquer avec conséquence le principe ainsi formulé. Mais il faut voir dans ce titre significatif d'un écrit de Miltiade le programme polémique de l'orthodoxie et l'indication de son attitude à l'égard du montanisme. La glossolalie devait à plus forte raison encore que la simple prophétie extatique être atteinte par cet interdit. Désormais c'est dans les milieux hérétiques, dans les conventicules sectaires, que se réfugient les charismes les plus chers au christianisme primitif. On les trouve pourtant chez telle ou telle grande personnalité mystique à titre de privilège intérieur². Il y aurait, selon toute

¹ Cf. THEOLOGUS, in *Preuss. Jahrb.*, 1897, p. 234.

² Sainte Hildegarde avait, suivant ses biographes, le don des visions, celui de prophétie et celui des langues. Ce dernier concerne avant tout la faculté de parler et d'écrire le latin sans l'avoir appris. Mais elle a aussi laissé un écrit en langue inconnue. Cf. *Vie de sainte Hildegarde, thaumaturge et prophétesse*, traduite du latin, Paris, 1907.

apparence, des traces de manifestations glossolaliques à relever dans l'histoire des sectes aux moyen âge. M. Alphandéry signale d'après Guibert de Nogent l'espèce de « ritournelle de mots » dont usaient certains hérétiques probablement cathares, apparus en Champagne vers 1100 (*Suum ...appellat Verbum Dei, quod fit nescio rotatu longo sermonum*¹). On relierait ainsi, à travers la période médiévale, le parler en langues de l'ancienne Eglise aux multiples phénomènes modernes qui se succèdent à partir de l'insurrection cévénole² jusqu'à nos jours.

Quant à la doctrine ecclésiastique relative à la glossolalie du temps des apôtres, elle devait forcément se préciser dans le sens de la version du livre des Actes. On fit de ces émissions inintelligibles un polyglottisme approprié aux besoins de l'évangélisation. Origène explique Rom. 1 : 14 en ces termes : « Je pense que si l'apôtre a une dette envers toutes les nations, c'est qu'il lui a été donné, par la grâce de l'Esprit, de parler les langues de toutes. » Et il cite à l'appui 1 Cor. 14 : 18, ce qui montre que ce texte n'était déjà plus compris. Tel sera dès lors le crédit de cette erreur, que le sagace et profond Calvin écrira encore : « Le don des langues servoit à la nécessité, afin que les Apostres ne fussent point empeschez par la diversité de langues qui est par les pays, de semer l'Evangile par tout le monde³, » et croira résoudre les contradictions qui résultent d'une pareille exégèse en expliquant que les glossolales corinthiens avaient perverti l'usage de ce don au point de parler par ostentation des « langues estranges » qui n'étaient pas connues de leurs auditeurs.

Le don des langues, sous la forme consacrée par le récit

¹ GUIBERT DE NOGENT, *De vita mea*, l. III. c. 17, cité par ALPHANDÉRY, *De quelques faits de prophétisme dans des sectes latines antérieures au Joachimisme. Revue de l'histoire des religions*, LXX, 2, sept.-oct. 1905 (p. 177-218), p. 186.

² « J'ai vu plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui, dans l'extase, prononçaient certaines paroles que les assistants croyaient être une langue étrangère. Ensuite celui qui parlait déclarait quelquefois ce que signifiaient les paroles qu'il avait prononcées... » (Déclaration de Jacques Dubois, *Théâtre sacré*, p. 33.)

³ CALVIN, *Commentaires*, in 1 Cor. 14 : 22 et passim.

de Luc, est en conséquence attribué à d'illustres missionnaires, dont il passe pour avoir facilité la tâche en pays étrangers¹, ou à de saintes femmes², dont il est censé avoir favorisé les exercices de piété en les initiant sans études à la langue de l'Eglise. D'autre part, le Rituel romain met au nombre des signes de possession démoniaque le fait de parler ou de comprendre une langue qu'on ne connaît pas (*ignota lingua loqui pluribus verbis, vel loquentem intelligere*³). On sait quel usage a été fait de ce critère dans de grotesques et sinistres procès de sorcellerie. L'Eglise a toujours admis l'existence de contrefaçons diaboliques des charismes divins (cf. 1 Cor. 12 : 10; 14 : 29; Mat. 7 : 16; Did. 11 : 8; 1 Jean 4 : 1; Herm. *mand.* 11, 7, etc.). Mais c'est à notre connaissance dans l'écrit de Jérôme *La vie d'Hilarion* (c. 22) que se trouve la première mention positive de cette xénoglossie des possédés, — à moins qu'on y fasse rentrer le ξενόφωνεῖν de Montanus, que l'Anonyme impute effectivement au Malin. — Saint Hilarion, raconte son biographe, eut à guérir un Germain, tourmenté par le démon dès son enfance, qui vint à Gaza accompagné d'une suite nombreuse et muni d'une recommandation de l'empereur Constantin. Interrogé en syriaque, il répondit dans cette langue, dont il ne savait auparavant pas un mot, et cela de la façon la plus correcte, sans s'achopper à aucune particularité de prononciation. (*Videres de ore barbaro, et qui francam tantum et latinam linguam nove-*

¹ Ainsi à saint François-Xavier (1506-1552); ce qui n'empêche pas son biographe TURSELLINI (*De vita B. Francisci Xaverii*, Rome 1594) de raconter qu'il dut user de gestes pour se faire comprendre à Socotora (l. I, c. 16), et que la langue japonaise lui donna bien du mal (l. IV, c. 2 et 5). Chez saint Vincent Ferrer (1357-1419), le miracle aurait consisté à être compris des étrangers, alors même qu'il parlait dans sa langue. Cf. *Dictionnaire de la Bible*, publié par Vigoureux, fasc. XXIII, p. 76, Paris, 1904.

² Sainte Hildegarde, sainte Elisabeth de Schœnau. — Sainte Thérèse rapporte que malgré son ignorance presque complète (?) de la langue latine, il lui arrivait dans l'oraison de quiétude d'entendre parfaitement le sens des psaumes latins (*Vie* chap. XV).

³ *Rituale romanum*, Pauli V Pont. max. jussu editum. Antuerpiae 1713, p. 363.

rat, Syra ad purum verba resonare, ut non stridor, non aspiratio, non idioma aliquid Palæstini deesset eloquii). Une interrogation en grec eut le même succès. On ne saurait se porter garant de l'exactitude de ce récit. Mais il est assez précis et assez circonstancié pour soutenir la comparaison avec bien d'autres de date plus récente.

C'est ainsi que se dessine l'aspect traditionnel et conventionnel du don des langues, qu'il soit attribué à une influence divine, satanique ou simplement occulte. On comprend que, sous l'empire de ce préjugé, on ait pu tantôt passer à côté d'authentiques glossolalies sans y reconnaître le charisme primitif, tantôt décorer arbitrairement du nom de « langues étrangères » ce qu'on voulait assimiler à ce charisme.

Erratum. Dans l'article *Le parler en langues selon le livre des Actes*, livraison de juillet-août, p. 342, ligne 8, lire (nous soulignons les mots omis à rétablir) : il n'y a aucune raison de croire qu'elle ait exercé ici une influence *déterminante*. *Il suffit d'admettre, pour tout expliquer, que des expressions, etc.*
